

Le rapporteur, **M Yann GUEVEL**
donne lecture du rapport suivant

ÉCOLOGIE URBAINE – Autorisation de signature du Contrat de Transition Ecologique du Pays de Brest.

POLITIQUE n° : VI		INTITULE : Environnement et cadre de vie	
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Programme :		Centre de Coûts :	
Imputation :		Imputation :	
Dépenses :		Dépenses :	
Recettes :		Recettes :	
Code service :		Code service :	
Budget en cours	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
Cette décision engage les budgets ultérieurs	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	
Cette décision modifie l'inventaire du patrimoine	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON	

Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt du ministère de la transition écologique et solidaire les 7 intercommunalités du Pays de Brest, sous la coordination du pôle métropolitain du Pays de Brest, ont été lauréates d'un contrat de transition énergétique début juillet 2019 dans l'ambition de devenir un territoire « bas carbone ». Sur la base de projets opérationnels identifiés, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de Transition écologique du Pays de Brest ainsi que tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

EXPOSE DES MOTIFS

Impulsés par le Ministère de la transition écologique et solidaire en juillet 2017, les contrats de transition écologique (CTE) ont vocation à contribuer à la traduction, au niveau des territoires, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international. L'objectif est d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique des territoires, en associant les associations et entreprises, au-delà du partenariat entre l'Etat et les collectivités locales.

En réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt du ministère, les 7 intercommunalités du Pays de Brest, sous la coordination du Pôle métropolitain du Pays de Brest, ont été lauréates début juillet 2019 parmi 61 lauréats en France dont 3 territoires en Bretagne.

La candidature du Pays de Brest est axée sur l'ambition de devenir un territoire « bas carbone ».

Trois orientations ont été retenues :

- L'autonomie énergétique du territoire avec l'objectif de renforcer les politiques de réduction de la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables,
- La mobilisation des acteurs: il s'agit d'accompagner et de dynamiser la mise en mouvement de l'ensemble des acteurs du territoire sur les questions de transitions,
- L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique par le développement des puits de carbone.

Le programme d'actions annexé, a été élaboré dans le cadre d'un comité de pilotage sous la co-présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Brest et du Vice-président du Pôle métropolitain du Pays de Brest en charge de l'énergie. Les actions du CTE du Pays de Brest sont portées par des opérateurs publics ou privés.

Concernant **l'autonomie énergétique**, les projets visent à court ou moyen terme le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables avec :

- La création d'une chaufferie bois en substitution du gaz propane chez un serriste de Lampaul Plouarzel,
- L'hypermarché Leclerc de Crozon pour un programme d'économies d'énergies et énergies renouvelables,
- Le projet de création d'un réseau de chaleur bois sur le technopôle Brest Iroise à Plouzané,
- L'étude de planification énergétique sur le Pays de Brest,
- La production d'un cadastre solaire sur le Pays de Brest,
- Une étude de faisabilité d'autoconsommation collective sur une zone d'activité en presqu'île de Crozon,
- Plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat par l'extension de Tinergie.

Dans le domaine de **la mobilisation des acteurs**, les projets concernent :

- SAVEOL pour l'animation d'un groupe d'expert pour la transition énergétique dans les serres maraîchères,
- Ecoop pour accélérer la transition énergétique et développer les communautés d'énergies renouvelables citoyennes du Pays de Brest,
- Le G4DEC pour l'organisation d'Eco'Defi 2020 avec la chambre régionale de métiers et de l'artisanat et d'un forum de l'économie circulaire,
- La mobilisation citoyenne sur les transitions dans le Pays de Brest.

Les actions ayant trait à **l'adaptation aux effets du changement climatique** consistent à étudier par le Pôle métropolitain l'opportunité de la mise en place d'un fonds carbone local. Il s'agit de favoriser les actions de stockage du carbone (forêt, haies, prairies...) par la mobilisation de fonds privés.

Le Parc Naturel Régional d'Armorique souhaite quant à lui faire une analyse prospective des effets du changement climatique sur les activités économiques primaires.

Ces actions ont vocation à être en partie cofinancées par l'Etat, par l'intermédiaire de crédits de droit commun ou d'appels à projets notamment l'étude de planification et la mobilisation citoyenne retenue par l'ADEME et la Région, et feront partie pour la plupart d'entre elles du contrat qui sera signé prochainement avec le Préfet du Finistère.

Si certaines actions méritent plus d'approfondissement ou n'ont pas pu être proposées lors de la signature de ce contrat, des avenants seront possibles ultérieurement.

Sur la base de la liste des projets ci-dessus, un projet de contrat de transition écologique sera finalisé entre les EPCI du Pays de Brest et l'Etat.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de Transition écologique du Pays de Brest ainsi que tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Avis commissions :

**Avis de la COMMISSION AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE-TRANSTION
ENERGETIQUE-MOBILITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE**

Annexe 1

Actions validées lors du comité de pilotage Contrat Transition Ecologique du 8 novembre 2019

ORIENTATIONS	INTITULE DE L'ACTION	PORTEUR(S) DE L'ACTION
Autonomie énergétique	Chaudière bois pour serres	SCEA JEZEQUEL
	Hypermarché Leclerc de Crozon : économies d'énergies et énergies renouvelables	SAS CROZONDIS
	Projet de création d'un réseau de chaleur bois sur le technopôle Brest Iroise à Plouzané	Brest Métropole
	Etude de planification énergétique sur le Pays de Brest	Pôle métropolitain du Pays de Brest
	Production d'un cadastre solaire sur le Pays de Brest	Pôle métropolitain du Pays de Brest
	Etude de faisabilité d'autoconsommation collective sur la zone d'activités de kerdanvez	Communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime
	Plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat	6 intercommunalités (Brest métropole, CCPI, CCPA, CLCL, CCPCAM, CCPCP)
Mobilisation des acteurs	Animation d'un groupe d'expert pour la transition énergétique dans les serres maraîchères.	Coopérative Maraîchère de l'Ouest (SAVEOL)
	Accélérer la transition énergétique et développer les communautés d'énergies renouvelables citoyennes du Pays de Brest	Energie coopérative du Ponant SCIC
	Eco'Defi 2020	G4DEC, service intercommunautaire d'économie circulaire : CCPA, CCPI, CLCL, CCPLD
	Forum de l'économie circulaire	G4DEC, service intercommunautaire d'économie circulaire : CCPA, CCPI, CLCL, CCPLD
	Mobilisation citoyenne sur les transitions dans le Pays de Brest	6 intercommunalités (Brest métropole, CCPI, CCPA, CLCL, CCPCAM, CCPCP)
Adaptation aux effets du changement climatique	Etude d'opportunité sur la mise en place d'un fonds carbone local	Pôle métropolitain du Pays de Brest
	Faisons ensemble le point sur notre transition écologique	Parc Naturel Régional d'Armorique
	Adaptation des secteurs d'activités économiques primaires aux changements climatiques	Parc Naturel Régional d'Armorique